Législation sur la vente des véhicules d’occasion

Vendre une voiture d'occasion en toute conformité



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Généré le 07-11-2026 à partir du site www.efp.be

Aujourd'hui, force est de constater que de nombreux professionnels du secteur opèrent avec des lacunes importantes en matière de législation automobile. Certaines pratiques approximatives, voire incorrectes, sont devenues fréquentes:
- Erreurs administratives,
- Méconnaissance des obligations légales,
- Gestion imprécise des dossiers d'importation,
- Mauvaise application des règles TVA,
- Interprétation erronée des obligations en matière de garantie,
- ...

Ces manquements exposent les professionnels à des risques juridiques, financiers et réputationnels parfois lourds, tout en fragilisant la confiance du client final.
Dans ce contexte, il apparaît essentiel de proposer des formations continues concrètes, structurées et directement applicables.

PROGRAMME :
- Gestion administrative et conformité des dossiers
- Législation complète du véhicule d'occasion
- TVA appliquée au véhicule d'occasion - Import / export & acquisitions intracommunautaires
- Achat / vente VO : cadre légal et bonnes pratiques
- Garantie VO (cadre légal + cas pratiques terrain)
- Crédit et financement automobile (bases + obligations)

Notre formateur : Monsieur Behshid RASTEGAR

objectif

- Corriger les mauvaises pratiques observées sur le marché ;
- Sécuriser les opérations commerciales ;
- Améliorer le niveau de conformité par rapport à la législation en vigueur ;
- Respecter des garanties légales et commerciales.

Détails sur la formation:

Public cible

Vendeurs de véhicules neufs (reprises et aspects administratifs) ;
Marchands, négociants et commissionnaires de véhicules d'occasion ;
Réparateurs/mécaniciens faisant du commerce occasionnel.

DETAILS SUR LA FORMATION

Attestation de participation

Prix: 335 €

Durée: 16h00

Dates:
• 17/11 et 19/11/2026
• 06/04 et 13/04/2027
Horaire : de 8h30 à 17h00
Lieu : efp - 292b Rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 6 - Max. 12

CONDITIONS D'ADMISSION

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?